



FONDS D'APPUI AUX ONG DANS DOUZE ÉTATS MEMBRES DE L'UE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



La contribution suisse à l'élargissement comprend le financement, dans chacun des pays partenaires (sauf Malte), d'un fonds d'appui aux organisations non gouvernementales (ONG). Ces fonds visent à promouvoir et à renforcer la participation de la société civile au développement économique et social du pays. Le montant global de tous les fonds d'appui aux ONG avoisine 66 millions de francs.

Depuis le début des années 1990, la société civile des nouveaux pays membres de l'UE s'est certes considérablement développée, mais demeure néanmoins modeste par rapport à celle des anciens Etats membres. Les ONG présentent plusieurs faiblesses : elles sont généralement peu connues de la population et leur assise financière et institutionnelle n'est pas très solide.

DES ONG FORTES – UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Ouverts dans tous les nouveaux Etats membres de l'UE à l'exception de Malte, les fonds d'appui aux organisations non gouvernementales assument une tâche essentielle : promouvoir la société civile de ces pays. Cet effort renforce aussi bien la société civile

que les ONG elles-mêmes. Souvent, ce sont plus spécialement les groupes de population pauvres et socialement défavorisés qui profitent des prestations offertes par les ONG.

LES ONG – DES ACTEURS INDISPENSABLES

En formulant des idées générales et en menant diverses activités (aux côtés de groupes vulnérables et de minorités, dans les domaines de l'environnement et de la culture), la société civile contribue à promouvoir la démocratie. De plus, en veillant à ce que les aspirations de la population soient davantage prises en compte, elle oblige les services de l'Etat à travailler de manière plus efficace. Cette remarque s'applique aussi bien aux actions concrètes mises en œuvre au niveau local qu'aux activités de plaidoyer menées au niveau régional et national. Les ONG interviennent ainsi dans nombre d'aspects de la vie quotidienne.

Les fonds d'appui aux ONG soutiennent surtout des activités ayant trait aux affaires sociales et à l'environnement. Plus de la moitié des projets approuvés s'inscrivent en effet dans ces deux domaines. La Suisse finance pourtant aussi des projets consacrés à d'autres thèmes tels que la participation accrue de la population aux processus de décision politique et la collaboration entre ONG et communes. Dans certains pays, les fonds d'appui aux ONG sont déjà clôturés ou sur le point de l'être.

LA RICHE EXPÉRIENCE DES ORGANISATIONS SUISES

En faisant appel à des partenaires suisses, les projets permettent aux ONG locales de profiter de leur savoir-faire. Dans l'ensemble, environ 20 % des projets sont mis en œuvre avec la participation d'un organisme helvétique. L'expérience et les connaissances suisses s'avèrent très précieuses et utiles pour des ONG souvent inexpérimentées, appelées à œuvrer dans un contexte entièrement nouveau. Les ONG suisses apportent ainsi à leurs partenaires un appui dans des domaines comme la collaboration avec le gouvernement et la promotion de jeunes bénévoles, voire la tenue de la comptabilité. Grâce au savoir-faire suisse,



les organisations dans les pays partenaires sont en mesure de mettre en œuvre des projets efficaces et efficaces, ainsi que de mettre judicieusement à profit leurs ressources financières et humaines.

L'APPUI CIBLÉ À LA SOCIÉTÉ CIVILE SERT AUSSI LES INTÉRÊTS DE LA SUISSE

Les partenariats noués entre organisations des pays partenaires et organisations suisses offrent à ces dernières l'occasion d'étoffer leur réseau et leurs capacités. Les mécanismes des fonds d'appui aux ONG favorisent ces partenariats. Par ailleurs, vu l'interdépendance de divers domaines (échanges commerciaux, migration et protection de l'environnement) et leur importance internationale, voire mondiale, les actions des ONG bénéficient également à la Suisse.

Voici les objectifs des fonds d'appui aux ONG financés dans le cadre de la contribution suisse à l'élargissement :

- cofinancer quelque 700 projets d'un montant global de 66 millions de francs ;
- renforcer les ONG dans chaque pays concerné et apporter ainsi un appui à la société civile ;
- assurer, dans quelque 150 petits projets impliquant des ONG, la conclusion de partenariats entre organisations suisses et étrangères ;
- mettre en œuvre divers projets, notamment dans les domaines de l'environnement et des affaires sociales.

LE PROJET EN BREF

THÈME

Soutien à la société civile

PAYS

Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque.

PARTENAIRES

ONG suisses (associations et fondations principalement)

CONTEXTE

Les ONG jouent un rôle important pour la société. Elles fournissent des prestations à la population et assument des tâches dont l'Etat ou l'économie privée ne se chargent qu'insuffisamment, voire pas du tout. Depuis la chute de l'Union soviétique, les ONG n'ont pas cessé de se développer dans les nouveaux pays membres de l'UE, mais continuent à occuper une place modeste par rapport à celles des anciens Etats membres.

BUTS

- Renforcer la société civile
- Cofinancer quelque 700 projets
- Nouer un partenariat avec des ONG suisses dans le cadre d'un projet sur cinq environ

ACTIVITÉS

- Echanger des connaissances spécifiques sur le thème du projet dans le cadre de partenariats
- Organiser des stages chez le partenaire du projet
- Procéder à des évaluations réciproques et rédiger des rapports
- Instaurer des relations internationales à long terme dans le domaine visé

GROUPES-CIBLES

- direct : ONG des pays concernés
- indirect : société civile

COÛTS

Contribution de la Suisse : 66 millions de francs

Montant des fonds d'appui aux ONG par pays :

Bulgarie : 3 millions de francs

Chypre : 0,2 million de francs

Croatie : 4,8 million de francs

Estonie : 2,5 millions de francs

Hongrie : 5 millions de francs

Lettonie : 3,5 millions de francs

Lituanie : 5,6 millions de francs

Pologne : 24,7 millions de francs

Roumanie : 5 millions de francs

Slovaquie : 3 millions de francs

Slovénie : 2,1 millions de francs

République tchèque : 6,6 millions de francs

MISE EN ŒUVRE

ONG des nouveaux Etats membres de l'UE, parfois en collaboration avec un partenaire suisse

DURÉE

Durée variable selon le pays

Bulgarie : 2012 – 2017

Chypre : 2008 – 2012

Croatie : 2016 – 2020

Estonie : 2010 – 2016

Hongrie : 2011 – 2015

Lettonie : 2009 – 2013

Lituanie : 2011 – 2014

Pologne : 2009 – 2017

Roumanie : 2011 – 2019

Slovaquie : 2011 – 2016

Slovénie : 2010 – 2014

République tchèque : 2010 – 2015